

# 6<sup>e</sup> Forum Régional de l'Économie Circulaire

14 novembre

## Gruissan

Palais des congrès



© Fouchard Sébastien - Région Occitanie





## Atelier « Le SPGD : Comment l'optimiser, le rendre plus performant et développer une approche transversale d'économie circulaire avec les acteurs de son territoire ? »

### Co-animateurs



**Carole BERNARD**  
Responsable de  
Service Déchets et  
Economie Circulaire  
Région Occitanie  
[carole.bernard@laregion.fr](mailto:carole.bernard@laregion.fr)



**Bruno GARDE**  
Chargé de mission Déchets  
et Economie Circulaire  
Région Occitanie  
[bruno.garde@laregion.fr](mailto:bruno.garde@laregion.fr)

### Intervenants

**Jérôme CANDEIL** Responsable  
Département Environnement – Déchets et  
**Paul CIZOS NATOU** Chargé de projets  
CC Terres du Lauragais (31)  
[jerome.candeil@terres-du-lauragais.fr](mailto:jerome.candeil@terres-du-lauragais.fr)  
[paul.cizos-natou@terres-du-lauragais.fr](mailto:paul.cizos-natou@terres-du-lauragais.fr)

**Florence LAPORTE**  
Ingénieure prospective et prévention  
SMEPE (34)  
[flaporte@picetang.fr](mailto:flaporte@picetang.fr)

**Gwennaelle DURAND** Directrice adjointe  
pôle environnement et valorisation des  
déchets et **Hugo ARNICHAND** Chef de  
projet Résilience et transformation  
écologique  
Communauté d'Agglomération du Pays de  
l'Or  
[gwennaelle.durand@paysdelor.fr](mailto:gwennaelle.durand@paysdelor.fr)  
[hugo.arnichand@paysdelor.fr](mailto:hugo.arnichand@paysdelor.fr)

**Ludovic MARTIN**  
Responsable Prévention et Déchèterie –  
Grand Montauban / SIRTOMAD (82)  
[LMartin@ville-montauban.fr](mailto:LMartin@ville-montauban.fr)

**Mathieu HOCHEDÉ**  
Conseiller environnement en charge du  
développement durable – CMA 81  
[matthieu.hochede@cm-tarn.fr](mailto:matthieu.hochede@cm-tarn.fr)

**Bruno GARDE**  
Chargé de mission Déchets et Economie  
Circulaire  
Région Occitanie  
[Bruno.garde@laregion.fr](mailto:Bruno.garde@laregion.fr)

**Audrey MARTIEL PASSAMA**  
Chargée de mission Economie circulaire  
ADEME Occitanie  
[audrey.martielpassama@ademe.fr](mailto:audrey.martielpassama@ademe.fr)



## Atelier « SPGD »

### **Selon leurs projets et contexte, les intervenants répondront aux questions suivantes :**

- Comment optimiser le SPGD pour renforcer les actions de prévention et contenir l'augmentation des coûts ?
- Comment les contrats de performance (collecte et traitement) contribuent à réduire les déchets du territoire et à proposer une offre de service globale impliquant les acteurs du territoire vers l'économie circulaire ?
- Comment impliquer la population et les entreprises du territoire dans une « dynamique 0 déchets » ?
- Comment élaborer une stratégie pour l'économie circulaire au sein de sa collectivité ?

### **Seront également présentés les "outils institutionnels":**

- Le Contrat Transformation Déchets Occitanie de la Région
- le programme Territoires Engagés pour la Transition Ecologique, le Contrat d'Objectif Territorial, le Référentiel et le label Economie Circulaire de l'ADEME
- La labellisation "Entreprise Zéro déchet" des Chambres des métiers et de l'artisanat d'Occitanie





## Le Service Public de Prévention et Gestion des Déchets (SPPGD) est actuellement en pleine évolution

- Forte augmentation du coût de traitement des déchets liée notamment à la hausse de la TGAP depuis début 2022 ;
- Impact de la crise sanitaire à la fois sur les coûts, l'organisation du SPPGD et sur les dynamiques des projets des collectivités,
- Objectifs ambitieux de prévention, valorisation et réduction des déchets enfouis et incinérés inscrits dans la Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (TECV) et déclinés dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD),
- Mise en place de nouvelles filières « Responsabilité Élargie des Producteurs »
- Potentielles tensions sur les exutoires de traitement des déchets résiduels liées à la réduction des capacités d'élimination de ces déchets imposée par la loi TECV et aux efforts à poursuivre pour en réduire les tonnages,
- Hausse de la fiscalité locale liée aux déchets sur les ménages depuis 10 ans,
- Demande sociétale en évolution (notamment celle des jeunes sensibles aux problématiques environnementales), urgences environnementales,
- Augmentation du coût de l'énergie.

**Malgré les efforts des collectivités en matière de prévention et de tri qui ont permis de maîtriser l'augmentation des coûts, le coût de gestion des déchets devient de moins en moins soutenable. L'évolution des coûts a de forts impacts économiques pour les territoires qui ont trop peu anticipé**





## Des raisons d'agir sur le service déchets

1

**Répondre** aux fortes attentes de la population en matière d'environnement et de fiscalité

2

**Mettre en œuvre** les changements nécessaires pour atteindre les objectifs de performances environnementales et tendre vers une économie circulaire

3

**Maîtriser** un des principaux budgets de sa collectivité

4

**Créer** du lien social autour d'actions porteuses de sens



Des besoins  
des collectivités ...

... avec des solutions dans un pack ?  
et une animation

Besoins	Les « limites » de nos dispositifs
<b>En Ingénierie</b>	Des limites car crédits de fonctionnement Réponse partielle via des études externes Non éligibles
<b>En investissement :</b>	
- Matériel pré-collecte	
- Matériel roulant	
- Rénovation déchetteries	
- ...	
<b>Investissement</b>	Un investissement > 50 M€ au regard des AP annuels (5 M€)

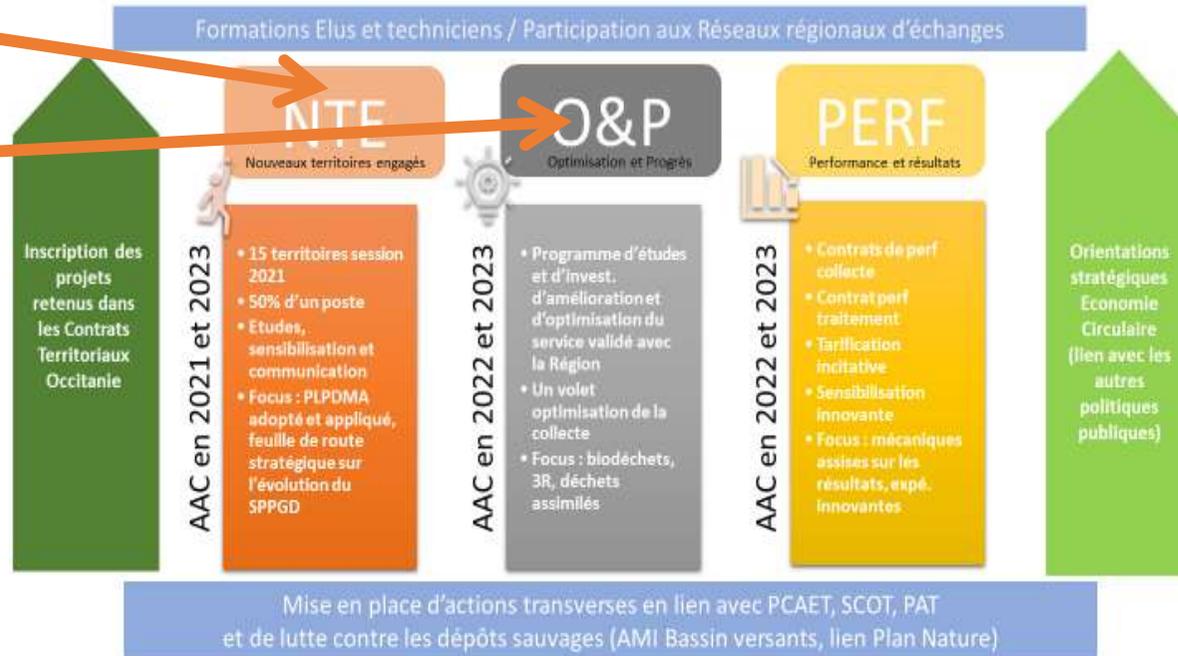
Réseau du Service Public de Gestion des Déchets (SPGD)



Forum | Pages / Vite | Documents | Agenda | Signets

Rechercher

**Contrat Transformation Déchets Occitanie :**  
un pack de solutions pour les territoires pour réduire la production de déchets, optimiser le SPPGD, maîtriser les coûts et engager des démarches innovantes





## AAC « Nouveaux Territoires Engagés »

pour les territoires qui souhaitent structurer leur démarche stratégique de prévention dans une dynamique de progrès

### Soutien :

- au recrutement chargé de mission « prévention »
- accompagnement lancement étude
- petits investissements et actions de communication



### Appel à candidature Nouveaux Territoires Engagés

Pour les territoires qui souhaitent structurer leur démarche stratégique de prévention et de gestion des déchets dans une dynamique de progrès



- Réduire la production des déchets via l'élaboration et l'adoption d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- Engager la réflexion pour optimiser le SPPGD via l'élaboration d'une feuille de route stratégique et prospective sur l'évolution du SPPGD, incluant les volets financier, organisationnels, techniques, juridiques
- Engager des actions opérationnelles de prévention et gestion des déchets contribuant l'atteinte des objectifs du PRPGD

#### Cet appel à candidature NTE s'adresse :

- aux EPCI à compétence collecte ou collecte et traitement n'ayant pas bénéficié d'aides directes de l'ADEME dans le cadre des appels à projets « Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (ZDZG), « Territoires Economes en Ressource » (TER) ou « Tarification Incitative »
- hors Communautés d'Agglomération, Communautés Urbaines et Métropoles

#### L'appel à candidature « Nouveaux Territoires Engagés » permet de soutenir :



- le recrutement d'un chargé de mission prévention et gestion des déchets pour conduire une animation territoriale sur 12 mois (reconductible 1 fois)
- la réalisation d'études et de prestations d'accompagnement
- la mise en œuvre d'actions de communication, sensibilisation et l'acquisition d'outils reporting du service

#### La collectivité s'engage à atteindre les objectifs de progrès suivant en 24 mois :



- Adopter un PLPDMA et définir les modalités de sa mise en œuvre (moyens humains, gouvernance...)
- Former la personne recrutée comme chargé de mission prévention et gestion des déchets qui participera aux actions proposées dans le cadre du réseau SPPGD
- Renseigner la matrice des coûts et organiser une restitution avec les élus et la direction
- Communiquer sur le financement et le coût du SPPGD
- Réaliser 3 engagements complémentaires au choix (optimisation, tri à la source des biodéchets, indicateurs et outils de suivis, sensibilisation, réemploi, prévention, valorisation, études...)

#### Critères d'évaluation :



- Situation du territoire en matière de production et de traitement des déchets
- Niveau d'avancement de l'élaboration du PLPDMA
- Moyens humains dédiés au SPPGD
- Niveau d'ambition et la qualité des engagements de progrès prévus sur 24 mois



## AAC « Optimisation et Progrès »

pour les territoires en recherche d'optimisation qui souhaitent **contractualiser** avec la Région sur une série de projets d'amélioration de leur service **pour réduire la production de déchets** et maîtriser les coûts

Engagement de réduire la production des déchets via la mise en œuvre de leur PLPDMA

Augmenter chaque année de la durée du contrat avec la Région le budget dédié à la prévention de 1 €/hab/an.



### Appel à candidature Optimisation et Progrès

Pour les territoires en recherche d'optimisation qui souhaitent contractualiser avec la Région sur des projets d'amélioration du service pour réduire la production de déchets et maîtriser les coûts



- Réduire la production des déchets via la mise en œuvre de leur PLPDMA
- Optimiser le Service Public de Prévention et de gestion des Déchets (SPPGD) via l'élaboration et la mise en œuvre d'une feuille de route stratégique et prospective (schéma directeur) sur l'évolution du SPPGD, incluant les volets financiers, organisationnels, techniques, juridiques
- Augmenter la valorisation des déchets en amplifiant notamment les moyens de collecte séparative ;
- Améliorer les performances environnementales et maîtriser les coûts du SPPGD
- Répondre aux fortes attentes de la population en matière d'environnement et de fiscalité

L'EPCI candidat devra décrire sa démarche de progrès pour les 2 à 3 ans à venir. La feuille de route déclinera ses stratégies en matière de : prévention et réduction de la production des déchets au travers du PLPDMA ; optimisation du SPPGD (volets financiers, organisationnels, techniques, juridique...) ; déploiement du tri à la source des biodéchets ; gestion des assimilés ; réemploi ; implication dans les réseaux régionaux...

L'appel à candidature « Optimisation et Progrès » permet de soutenir :



- la réalisation d'une étude d'optimisation
- la réalisation d'investissements prévus dans le plan pluri-annuel d'investissements de la collectivité (ex. : matériel de pré-collecte et de collecte, modernisation de déchèteries, outils et logiciels de gestion...)

La collectivité s'engage à :



- Augmenter chaque année de la durée du contrat avec la Région le budget dédié à la prévention de 1 €/ hab / an
- Fournir un bilan technique et financier complet du plan d'action prévention réalisé en lien avec le budget inscrit dans la matrice des coûts
- Présenter un règlement de service de la collecte

Conditions d'éligibilité :



- PLPDMA approuvé
- Publication du rapport annuel SPPGD
- Réponse à l'enquête SINOE
- Matrice compta-coût remplie, validée et restituée aux élus
- Résultats de l'étude d'optimisation (si réalisée)

Critères d'évaluation :



- Compte rendu de la restitution de la matrice des coûts aux élus
- Situation du territoire en matière de production et traitement des déchets
- Niveau d'ambition de la feuille de route et engagement de la collectivité
- Modalités de suivi du projet



## Atelier : Le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets



### *Pourquoi et Comment optimiser le SPPGD pour renforcer les actions de prévention ?*

Un contexte d'augmentation du coût global de la gestion des déchets



Des augmentations subies sur lesquelles nous n'avons pas de prise

- Augmentation des coûts de carburant
- Augmentation de la TGAP
- Augmentation des coûts de traitement
- Inflation



Seul levier qui nous permet de contenir l'augmentation du coût global de gestion des déchets :

➤ **réduire le coût de collecte**





## Atelier : Le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets



### ***Pourquoi et Comment optimiser le SPPGD pour renforcer les actions de prévention ?***

#### ***L'état des lieux : une collecte devenue inadaptée***

- ✓ Un service arrivé à saturation
- ✓ Un mode de collecte qui comporte des risques de sécurité et des non-conformités
- ✓ Pénibilité, vétusté, manque de praticité, pollution
- ✓ Manque de performance, coûts élevés
- ✓ Iniquité et incompatibilité réglementaire

#### ***L'évaluation des différentes solutions possibles***

- ✓ Etude de scénarii validée par les élus et réalisée par un Bureau d'Etudes :
  - ❖ Collecte en point de regroupement
  - ❖ Collecte en point d'apport volontaire
  - ❖ Collecte en porte à porte
  - ❖ Scénario mixte PAV / PDR
- ✓ Conclusion de l'étude
- ✓ Validation du scénario mixte PAV/PDR par les élus

#### ***Les bénéfices de cette nouvelle organisation***

- ✓ Maîtrise du taux de TEOM
- ✓ Amélioration de la performance attendue
- ✓ Amélioration des conditions de travail et de sécurité des agents
- ✓ Réduction de l'impact environnemental
- ✓ Praticité
- ✓ Conformité réglementaire



## Atelier : Le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets



### Pourquoi avoir fait acte de candidature à l'AAC Optimisation et Progrès du Contrat Transformation Déchets Occitanie ?

- Une optimisation nécessitant de lourds investissements :
  - 3,6 Millions d'euros pour :
    - Camions grue robotisés + modules
    - Véhicules de repasse
    - Colonnes OMR/DMR
    - Camions benne
    - Bacs
    - Accompagnement par un cabinet de communication
  
- Recherche de partenaires financiers :
  - Etat / Citeo / Leader
  - Sollicitation de la Région via l'AAC Optimisation et Progrès
    - L'obtention de la subvention est liée à l'atteinte d'objectifs inscrits dans un contrat entre TDL et la Région





## Atelier : Le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets



### Quels axes ou actions envisagés pour tenir les engagements "prévention" du contrat ? comment ?

- **Tri à la source des biodéchets**
  - Scénario mixte avec gestion de proximité pour la majorité des habitants et extension de l'ancienne collecte sélective des professionnels à des professionnels du secteur centre et au reste des habitants (centre bourgs des communes sur le circuit de collecte)
- **Projet de broyage pour la réduction des déchets verts**
  - Broyage des déchets verts des habitants sur les places des communes et réutilisation du broyat via distribution aux habitants et utilisation par les services municipaux/intercommunaux plus distribution aux maraichers si nécessaire
- **Projet sur le réemploi/réutilisation**
  - Création de zones de réemploi dans les déchetteries et à plus long terme accompagnement à la création d'une ressourcerie sur le territoire

### Comment l'augmentation de 1€/hab/an sur la période 2023-2025 sera atteinte ?

- Amortissements des investissements qui sont prévus à savoir l'acquisition des composteurs partagés et du broyeur.
- Achats des kits de compostage individuels (composteur + guide + bioseau)
- Recrutement de 1,5 ETP pour l'accompagnement du dispositif de gestion de proximité des biodéchets et affectation d'une partie du temps de travail du maître composteur et de l'ambassadrice du tri
- Temps humain alloué aux opérations de broyage sur les places des communes.
- Dépenses de communication sur la thématique « prévention et réduction des déchets ».



## AAC « Performance »

pour les territoires qui souhaitent s'engager dans des démarches innovantes et performantes de réduction des déchets

Tarification incitative  
Contrat de performance

Outils et méthodes de changement de comportement

.....



### Appel à candidature Performance

Pour les territoires qui souhaitent s'engager dans des démarches innovantes et performantes de réduction des déchets



- Déployer la **Tarification Incitative**, de 1<sup>er</sup> et de second niveau
- Asseoir la collecte et le traitement sur des **résultats de performance**, en régie ou dans le cadre des contrats
- **Conduire des actions innovantes** d'implication de la population et des entreprises du territoire dans une dynamique d'accompagnement au changement de comportement et d'implication de la population, dans une dynamique zéro déchet ancrée dans la durée

Cet appel à candidature « Performance » s'adresse à tous les EPCI à compétence déchets (collecte, collecte et traitement, ou traitement) qui ont des projets :

- **Tarification Incitative** : fichier usagers-utilisateurs, moyens techniques de comptage et mesure, définition des assiettes de la grille tarifaire, évolution de la relation usager, évolution de l'organisation du service...
- **Contrat de performance** : intégration des objectifs de réduction des déchets dans les contrats de collecte et traitement via un mécanisme économique de bonus / malus
- **Changement de comportement** : outils et méthodes d'accompagnement pour un ancrage dans la durée

L'appel à projet « Performance » permet de soutenir :



- la réalisation d'**études** et de prestations d'**accompagnement**
  - la mise en œuvre d'**investissements**
- Si l'EPCI souhaite s'engager sur plusieurs projets, chacun fera l'objet d'un dossier demande de financement spécifique, basé sur les dispositifs d'aide existants

Conditions d'éligibilité :



- **PLPDMA** approuvé (pour les EPCI ayant cette compétence)
- Publication du **rapport annuel SPPGD**
- Réponse à l'**enquête SINOE**
- **Matrice compta-coût** remplie, validée et restituée aux élus faisant apparaître le budget du service prévention en coût/hab/an

Critères d'évaluation :



- Situation du territoire en matière de production et traitement des déchets
- Compréhension des enjeux de performance et la connaissance des moyens d'obtenir des résultats en matière de prévention des déchets
- Stratégie envisagée pour le déploiement de la tarification incitative pour faire évoluer les comportements
- Niveau d'ambition et d'engagement de la collectivité
- Modalités de suivi du projet



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## ***Le Contrat de Performance Déchets Ménagers et Assimilés CPDMA***

**Audrey MARTIEL PASSAMA**  
**Ingénieur Economie circulaire**  
**ADEME Direction Régionale Occitanie**  
**site de Toulouse**



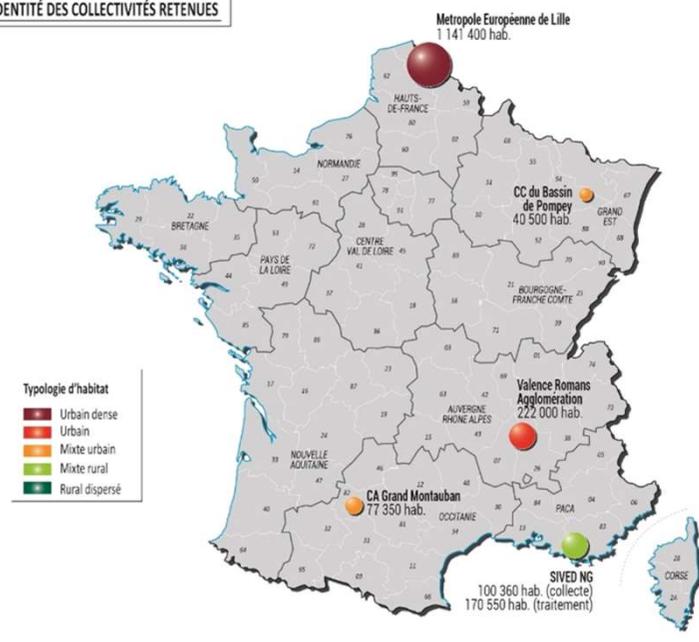
Forum Economie Circulaire 14/11/2023 à Gruissan – ADEME Occitanie

# Le Contrat de Performance CPDMA

- Expérimentation 2019 – 2023
- menée par l'ADEME,
- accompagnée par Pikaia et Inddigo,
- 5 collectivités retenues,
- 4 ont mené l'expérimentation
- 3 sont arrivées à terme

Extraits de la présentation des résultats de l'expérimentation CPDMA  
par **Pikaia** Emmanuel Delannoy et **Inddigo**, Sebastien Trinquier et Karine Mercier

## IDENTITÉ DES COLLECTIVITÉS RETENUES



## Le Contrat de Performance CPDMA

L'étude Contrat de Performance Déchet\* cadre l'expérimentation

Le modèle économique actuel repose sur **deux logiques en contradiction** avec d'un côté les acteurs de la **prévention**, de l'autre, les acteurs de la **gestion**.

Ce qu'on vise

- ▶ **Construire une solution intégrée prévention & gestion**
- ▶ **Dépasser la logique de volume**
- ▶ **Donner plus de valeur aux actions de prévention**

En s'appuyant sur le référentiel de l'économie de la fonctionnalité

Elaborer un nouveau modèle économique dans toutes ses dimensions

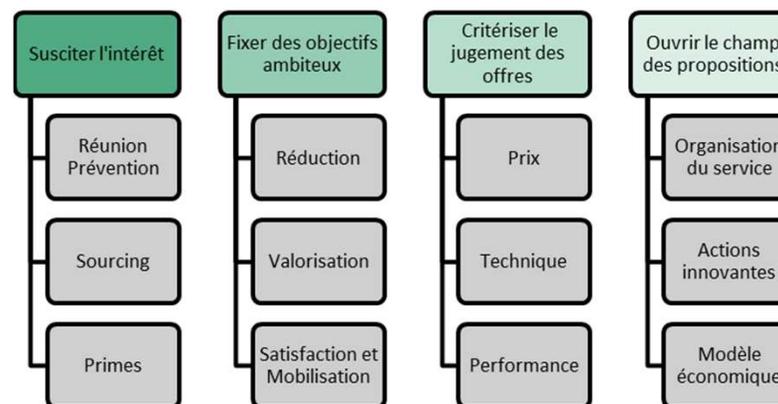
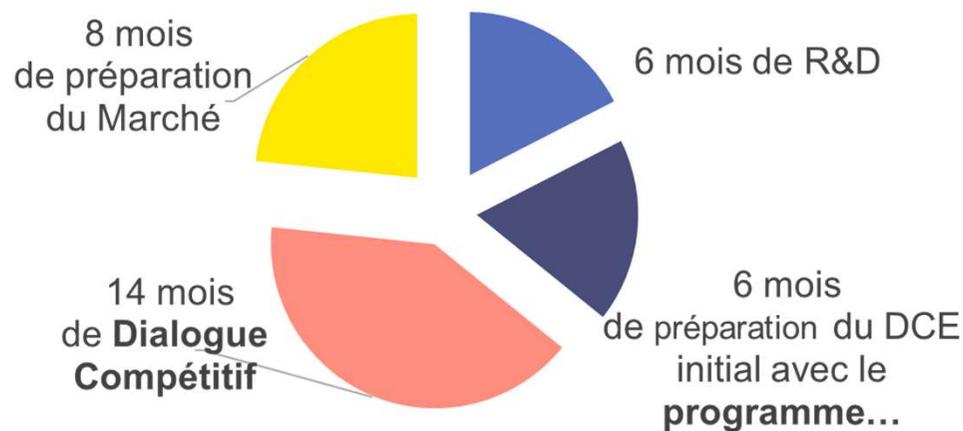


Les 5 dimensions d'un modèle économique

\* Étude d'un contrat de performance déchets pour réduire la production des déchets ménagers et d'activités économiques  
Réalisée pour l'ADEME par : ATEMIS, Brigitte PASQUELIN, INDDIGO, Karine MERCIER, Alice SARRAN. Mai 2018.

# Le Contrat de Performance CPDMA

**34 mois, c'est la durée moyenne d'élaboration du CPDMA**



Des compétences internes : collecte, prévention, achat, juridique, chef projet  
 2 fois plus de travail qu'un marché classique / définition des objectifs

## Le Contrat de Performance CPDMA

**Un changement  
de paradigme au sein  
des contrats**

Un contrat de prestations techniques  
de collecte

Un contrat global de prestations  
intégrées sur un périmètre élargi

Un modèle de rémunération basé sur  
la quantité

Un modèle de rémunération intégrant  
des axes de performances

Un contrat avec des possibilités  
d'évolution limitées

Une gouvernance permettant  
d'identifier des axes de progrès en  
cours de contrat

Un opérateur prestataire technique

Un opérateur partenaire du territoire

Un contrat impliquant un écosystème  
d'acteurs limités

Un contrat impliquant un large  
écosystème d'acteurs et évolutif sur la  
durée

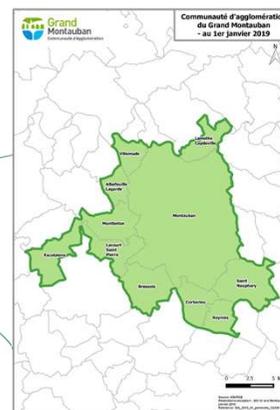
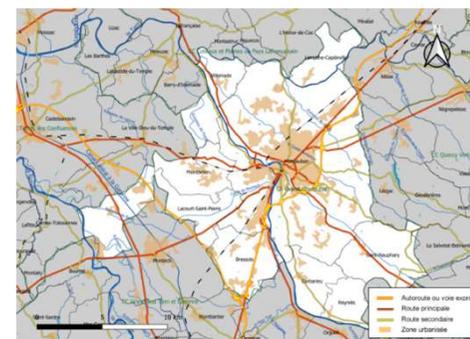
## ➤ **Contrat de Performance :**

- **Expérimentation du contrat de performance CPDMA**
- **Mise en œuvre et suivi des prestations du CPDMA**
- **1<sup>er</sup> résultats du CPDMA**
- **Perspectives à venir / attentes de la collectivité**

# Présentation du Grand Montauban



- Données géographiques :
  - 11 communes
  - 280,9 km<sup>2</sup>
- Données démographiques :  
78 699 habitants - augmentation d'environ 10 % an 10 ans
- Données économiques :
  - 39 614 emplois et plus de 8 000 entreprises en 2020
- Schéma de collecte :
  - OMR en C1
  - CS en C0,5
  - En extension de consignes depuis 2012
- Les modes de financement
  - TEOM 100%
  - Taux de TEOM fixe sur l'agglomération depuis 2010 à 9,35%
  - Pas de redevance spéciale pour les gros producteurs mais limitation à 3000 l/hebdo d'OMR depuis 2017
  - Accueil payant des professionnels en déchèterie



# La genèse du projet

- L'ADEME a recruté **5 collectivités pilotes** suite à un appel à candidatures :
  - engagées en matière de prévention des déchets
  - volontaires pour changer d'approche dans la gestion des déchets et pour expérimenter un Contrat de Performance Déchets
  - en renouvellement de contrat de collecte au cours du 2ème semestre 2021 ou après
- GMCA : une opportunité de calendrier ; fin du marché de collecte et construction d'une nouvelle déchetterie recyclerie en 2022

Une réflexion qui s'inscrit dans une démarche intégrée : PCAET, Développement Réseau Chaleur, rénovation unité de valorisation énergétique, réflexions sur la gestion des bio déchets  
...  
Et une nécessité de maîtrise des coûts pour l'utilisateur

## 3 leviers choisis pour maîtriser les coûts :

- Réduire les quantités de déchets
- Valoriser les déchets restants
- Optimiser les collectes

# La mobilisation et le lancement du projet



- **Pourquoi un dialogue compétitif regroupant collecte et déchetteries?**
  - Savoir faire des grands groupes sur les métiers de collecte et de gestion des déchetteries
  - La recyclerie faisait un lien entre la collecte et la gestion des déchetteries
  - > nécessité de trouver d'autres points de différence entre les candidats
  - > nécessité d'avoir des objectifs communs entre la collectivité et le prestataire
  - > volonté de faire participer l'ESS dans la réalisation des prestations et en particulier avec la recyclerie mais besoin d'un seul pilote et d'un cadre structurant pour l'ESS

## - **Le dialogue compétitif nous a permis :**

- d'ajuster le cahier des charges techniques en fonction des différentes propositions
- de laisser le champ libre aux candidats pour proposer les moyens à mettre en œuvre
- De valider les objectifs de performance
- De valider les bonus / malus

## - Délais de mise en œuvre plus long :

Lancement de la procédure : juin 2020 – notification du marché : août 2021 – démarrage : janvier 2022



## Des objectifs ambitieux pour un territoire engagé

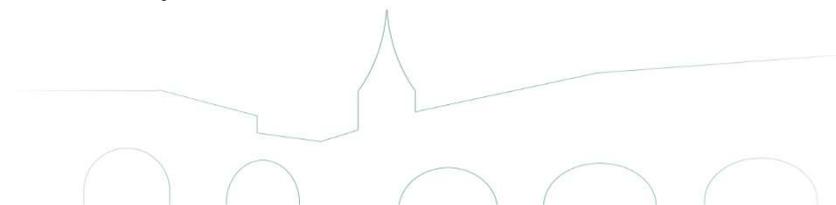
Performances en kg par habitant	2018	2019	2020
OMR	276	270	272
Collecte sélective	80	79	78
Verre	28	29	30
Encombrants en pàp	3	3	4
Déchets verts	71	69	68
Encombrants	70	67	62

	Minima du cahier des charges
<b>Ordures Ménagères</b>	-12 %
<b>Collecte sélective</b>	-2%
<b>Encombrants</b>	-35%
<b>Déchets verts</b>	-15%

Objectif 2018-2028 en kg/an/hab

Permettre une **maitrise** du **coût complet** de la gestion des déchets pour la collectivité

Avec objectifs régis par un **mécanisme économique de bonus / malus** représentant **4% du montant du marché**





## Les prestations

Marché de 7 ans - Démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2022

- Gestion de la pré-collecte
- Collecte Porte-à-Porte (OM & CS)
- Collecte Points d'Apports Volontaires
- Collecte préservante des encombrants sur rendez-vous
- Collecte des évènements et manifestations
- Collecte des dépôts sauvages
- Gestion des 2 déchèteries (Haut et Bas de Quai)
- Gestion de la Recyclerie
- Création d'espaces pédagogiques :  
un sur la déchèterie Nord et un Escape Game





## Critères de jugement et contenu

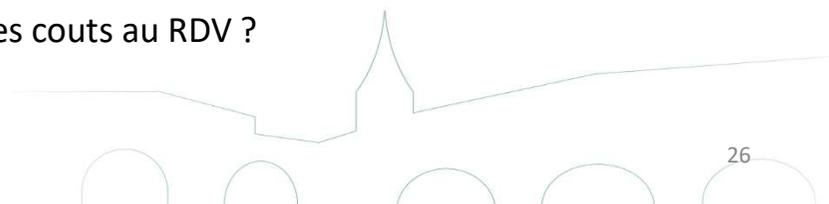
Critères	Dénomination du critère	Points attribués
Critère 1	Valeur financière des offres : coût global Montant global, cohérence du cadre de décomposition, calcul du coût complet si atteinte des objectifs de performances	50 points
Critère 2	Valeur technique des offres : collecte, déchèteries et recyclerie, reporting et traçabilité	25 points
Critère 3	Engagements de performance : note méthodologique prévention et valorisation, performances environnementales, performances sociales	25 points





## Résultats attendus pour la fin du projet

- . Intérêt du dialogue: la collectivité fixe des objectifs, les candidats proposent les moyens à mettre en œuvre
- . Intérêt des auditions : permet au comité de pilotage de connaître les entreprises et de se positionner au fur et à mesure sur les solutions proposées
- . Travail en amont avec les structures du territoire : a permis une co construction avec les candidats
- . Offres des candidats : des solutions multiples
- . Pour la durée du contrat
  - . Suivi de la mise en œuvre
  - . Validation des objectifs et des résultats / Maitrise des couts au RDV ?



Un rayonnement du territoire pour l'emploi, l'insertion et l'économie

- **Partenariat avec les acteurs du territoire :**  
45 emplois directs en insertion chaque année



- **Développement et implantation de nouvelles structures Montalbanaises :**  
une vingtaine d'emplois indirects

- 12% du CA reversé aux **structures du territoire partenaires** de notre offre

- **SUEZ membre des entreprises inclusives du 82**



QUERCY - GARONNE



Montauban Services



# Points faibles / Points Forts de la procédure du CPDMA

- **Points Faibles :**

- Estimer la capacité du candidat retenu à mettre en œuvre concrètement les actions proposées VS les moyens humains et techniques à déployer (service civique, profil de poste, nombre camions de collecte et leur type, locaux adaptés...)
- Suivre régulièrement / vigilance sur les documents produits / nombreux indicateurs à suivre
- Mise en œuvre de la sous-traitance (ST) avec des acteurs ESS locaux (signature des DC4)
- Facturation du candidats en accord avec les factures des ST
- Multiples prestations, un avenant au marché
- Perte des subventions ADEME : pas d'anticipation possible des demandes, investissements portés par le prestataire privé (PAV biodéchets et Communication incitative : puces...)

- **Points Forts :**

- Les candidats se doivent d'être force de proposition pour être retenus,
- Pluralité d'acteurs de l'ESS : moteurs sur ce marché de contrat de performance,
- Retour d'expérience fort pour le territoire sur ce type de contrat (visio, visite recyclerie, actions de prévention...)
- Prestataire très/trop motivé pour comptabiliser les flux de déchets et atteindre les résultats

## Diapositive 28

---

**ML13**

calcul des tonnages au gramme prêt

Martin, Ludovic; 27/09/2023



# Les 1ers résultats

## Objectifs de performance et résultats 2022

	Objectifs 2022	Résultats 2022	Résultats 2022 (kg/hab/an)	Résultats 2022 (tonnes)	Rappel objectifs fin du marché (2028)
Diminution de la quantité d'OMR collectée	-6%	<b>-8,2%</b>	<b>254</b>	19 933	-12%
Diminution de la quantité de CS collectée	-0,2%	<b>-5,2%</b>	<b>76</b>	5 933	-2%
Diminution de la quantité de déchets verts	-9%	<b>-15,6%</b>	<b>60</b>	4672	-15%
Diminution de la quantité d'encombrants	-5%	<b>-33,7%</b>	<b>47</b>	3651	-35%





## 👉 Broyage des végétaux à domicile

- 112 journées de broyage à domicile
- 387 rendez-vous de broyage à domicile



## 👉 Collecte sé 👉 Chiffres clés

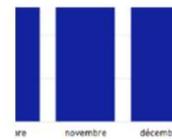
- Démarrage de la **23 417 d'heures d'insertion**
- Permanences de **97 salariés**

## 👉 Compostage de proximité

- 481 composteurs individuels vendus dont :
  - ✓ 258 composteurs livrés à domicile sur 10 mois
  - ✓ 223 composteurs vendus en déchèteries



2022 Rapport Annuel - SUEZ





## Perspectives / attentes à venir du CPDMA

- Suivre l'évolution de la réduction des déchets du territoire : en accord avec les objectifs fixés,
- Vérifier la bonne mise en œuvre des actions dans le timing proposé dans l'offre (Escape Game, actions de réduction des déchets, communication incitative...),
- Trouver des alternatives réalistes avec le candidat retenu pour des actions non réalisables,
- Beaucoup de forfaits dans le marché : vont amener des négociations si les quantités ne sont pas atteintes; comment prouver que c'est de la faute du prestataire ?
- Capacité à s'adapter en fonction de l'évolution de la production de déchets du territoire et des changements de mode de collecte possibles et envisagés (déploiement de conteneurs enterrés, augmentation de la population...),
- Objectifs largement atteints liés à la météo, au REP ...



## Un Contrat de performance « Traitement »

- Le pourquoi : un nouveau contrat
- la méthode, et le contenu : une nouvelle logique
- Des 1ers résultats ?



## Atelier : Le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets



**Comment vos actions vers les pros et votre stratégie de communication participent à l'optimisation de votre SPPGD ?**

### Actions vers les pros :

- Contrats de redevance spéciale
- Projet mutualisé sur la collecte des biodéchets en PAV :
  - Extension de l'ancienne collecte des gros producteurs du secteur sud à des gros producteurs du secteur centre
  - Extension aux habitants des centres bourgs des communes les plus peuplées + aux habitants des communes sur le circuit de collecte (et petits producteurs non ménagers)



Massification des tournées de collecte biodéchets + augmentation de la quantité de biodéchets détournés





**Comment vos actions vers les pros et votre stratégie de communication participent à l'optimisation de votre SPPGD ?**



Comment un Contrat de performance  
« Traitement » implique les acteurs ?

L'étude sociologique Biodéchets

# SOMMAIRE

## ➤ **Changement de comportement des habitants :**

- Cliiink – récompense du geste de tri du verre
- GD6D – coaching à distance
- Communication incitative du CPDMA

## PROJET CLIINK

**Grâce à Cliink, faites des économies en recyclant vos bouteilles et bocaux en verre !**

Le SIRTOMAD vous présente Cliink, le **premier système de récompense du tri des emballages en verre** ! Le Grand Montauban et Terres des Confluences sont les premières collectivités en Occitanie à le proposer !

**Trois cents bornes à verre** du territoire ont été équipées du système Cliink.

**Sur le Grand Montauban CA, 176 bornes ont été équipées.**

**Sur la CC Terres des Confluences, 124 bornes ont été équipées.**

### Le principe est simple :

**Vous gagnez des points pour chaque emballages en verre (bouteilles, pots ou bocaux) que vous recyclez dans un récup' verre équipé du système connecté Cliiink.**

Un **capteur intelligent** reconnaît vos emballages en verre. Il n'attribuera pas de points aux autres emballages.

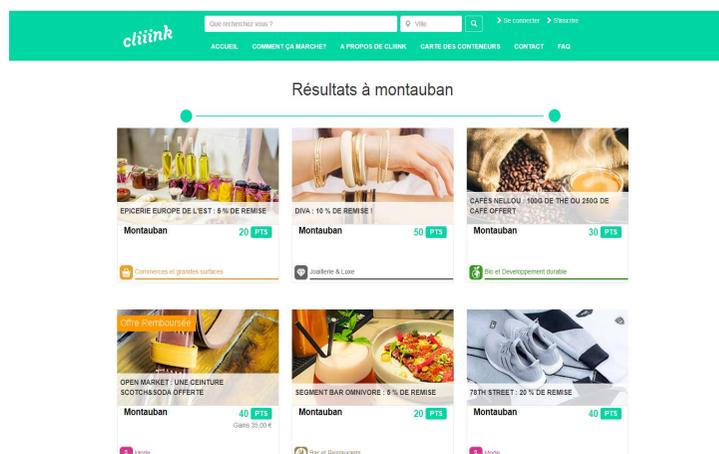


Lien vers la vidéo tutorielle : <https://www.sirtomad.com/cliiink-le-tri-du-verre-recompense/>

**Nombre d'utilisateurs : 9 156 utilisateurs**

**Offres : 110 partenaires** proposent des offres variées (80 sur le Grand Montauban et 30 sur Terres des Confluences).

**Bons d'achat utilisés : 4 179**



Après avoir cliqué sur l'offre du partenaire qui vous intéresse, un bon d'achat sera généré sur votre espace personnel et vous sera envoyé par mail (avec QR Code).



## Challenge Cliiink inter-écoles

### Le principe :

Chaque établissement inscrit se voit attribué un compte Cliiink et un **code challenge à destination des parents**. Les comptes Cliiink des parents sont associés au compte de l'établissement par le biais du code challenge.

Durant toute la période du challenge, **leurs points sont globalisés dans le compte de l'établissement** mais les parents continuent d'en bénéficier pour avoir des réductions chez les différents partenaires.

Sur chaque collectivité, **l'établissement qui a comptabilisé le plus de points par rapport au nombre d'élèves a gagné.**

En 2021 : 12 établissements participants – 39 413 emballages en verre collectés.

En 2022 : 24 établissements participants - 106 873 emballages en verre collectés.

En 2023 : 14 établissements participants – 39 866 emballages en verre collectés.



## Progression tonnages

### 2019 :

3 261 tonnes – 28 kg/an/hab

### 2020 :

Inauguration le 8 juillet 2020

3 434 tonnes – 29,2 kg/an/hab – évolution : +5,32 %

### 2021 :

3 550 tonnes – 30,1 kg/an/hab – évolution : +3%

### 2022 :

3 539 tonnes – 29,8 kg/an/hab – évolution : -0,3%



## Comment impliquer la population et les entreprises du territoire dans une « dynamique 0 déchets » ?



Valorisation des entreprises engagées pour la réduction du gaspillage des ressources



### Réalisations :

- Plus de 100 entreprises labellisées en fin d'année 2022
- Poursuite de l'action dans le cadre du Programme Ademe et Région 2023 - 2025

### Objectifs :

- Accompagnement de 130 entreprises par an en Occitanie (10 par département)

- Soutien des politiques locales dans le cadre de la transition écologique



**Atelier : Comment impliquer la population et les entreprises du territoire dans une « dynamique 0 déchets » ?**

## **Exemple d'accompagnement - Fonderie Bronze Lauragaise :**

- **Valorisation de 120 tonnes de déchets de céramiques et plâtre en les confiant à un particulier les réemployer comme remblais.**
  - *Est entré en contact avec une entreprise de travaux publics de Blan pour collecter les déchets cumulés depuis 6 ans afin d'être transportés jusque chez le particulier..*





## Atelier : Comment impliquer la population et les entreprises du territoire dans une « dynamique 0 déchets » ?

### Exemples de projets d'actions collectives territoriales

- Facilitateur de l'économie circulaire avec le COVALDEM, 11
- Collecte des biodéchets des entreprises du Grand Ouest Toulousain, 31
- Collecte des déchets textiles et cuirs à Martel, 46
- Démarche Zéro déchets et économie circulaire au marché d'Eauze et d'Albi, 32, 81
- 150 h d'ingénierie par an et par département dans le cadre du Programme Ademe et Région 2023 - 2025





## Atelier : Comment impliquer la population et les entreprises du territoire dans une « dynamique 0 déchets » ?

### Labellisation du marché couvert d'Albi



- Une action initiée par la C2A et la CMA du Tarn
- En partenariat avec la ville d'Albi et la CCI du Tarn

#### Objectifs de l'action collective « Entreprise Zéro Déchet »

<b>Valorisation</b> des engagements des entreprises du MC dans la bonne gestion des déchets	<b>23 loges</b> dont 22 entreprises rencontrées	<b>55 heures</b> d'entretiens en binôme et de rédaction de rapport d'enquête	<b>Accompagnement</b> pour une préparation progressive aux nouvelles réglementations	<b>Mise en conformité</b> des entreprises vis-à-vis des réglementations actuelles
--	--	---	---	--

#### Des actions collectives à destination du marché couvert

L'analyse des résultats des enquêtes individuelles a fait ressortir trois principaux besoins communs pour requalifier l'organisation de la gestion des déchets :

- 1. Installation des poubelles bi-flux (OM+EM) sur l'espace public pour les mangeurs.**
- 2. Développer les solutions pour les flux existants :**
  - Augmentation des capacités pour les emballages ménagers
  - Augmentation des capacités et évolution des contenants pour le carton
  - Améliorer l'hygiène du local (arrivée d'eau, climatisation...)
- 3. Mettre en place la gestion de nouveaux flux : biodéchets.**

#### → Exemple de défis

<b>Défi 12 : Vrac et consigne durable :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer aux clients d'amener leurs propres contenants et valoriser leurs efforts (ex : affichage sur la vitrine et/ou créer une carte de fidélité qui est incriminée lorsque le client amène son contenant).</li></ul>	<b>Défi 13: Valorisation des invendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser des offres concernant les invendus ou dates courtes : dons, dégustations, prix réduit.</li></ul>
---	---



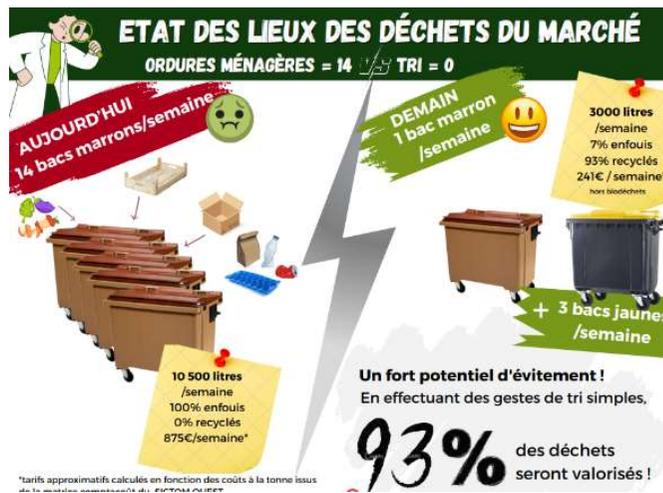


## Atelier : Comment impliquer la population et les entreprises du territoire dans une « dynamique 0 déchets » ?

### Marché engagé zéro déchet d'Eauze



- Une action initiée par le SICTOM Ouest et la CMA du Gers



#### LES OBJECTIFS

##### POUR LE SICTOM OUEST

La réduction de 50% de l'enfouissement d'ici 2025

La hausse de 65% du recyclage des déchets

##### POUR LA COMMUNE D'EAUZE

Réduire les futurs coûts liés à l'élimination des ordures ménagères

Diminuer le temps de nettoyage pour les agents après le marché

Entrer en conformité avec le règlement de collecte du SICTOM

##### POUR LES EXPOSANTS

Respecter les obligations de tri des professionnels

A terme, maîtriser les coûts de gestion des déchets

Entrer dans une démarche d'économie circulaire



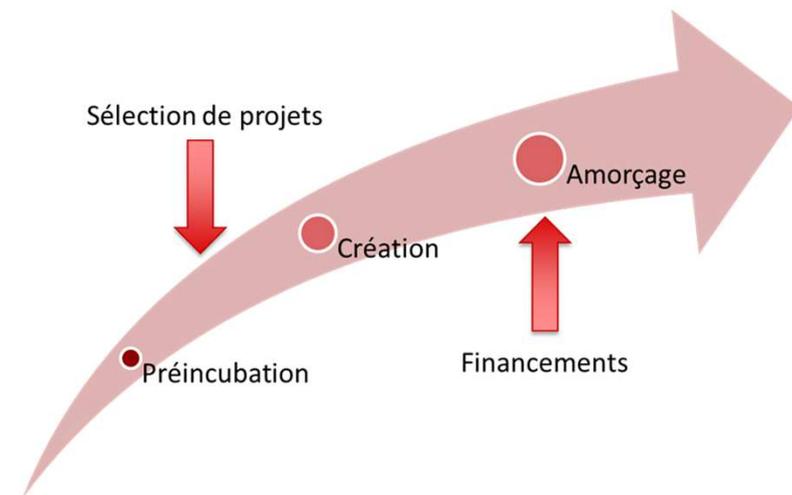


## Atelier : Comment impliquer la population et les entreprises du territoire dans une « dynamique 0 déchets » ?

### Projet d'incubateur économie circulaire

Accompagner des porteurs de projets entrepreneuriaux en économie circulaire

- Etude de préfiguration en 2023
- Définir un accompagnement
- Repérer des porteurs de projets
- Trouver un lieu (tiers lieu, pépinière...)
- Mettre en place un partenariat pour le financement des projets
- Projet entrant dans le Programme Ademe et Région, convention avec Toulouse Métropole





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## ***Le Référentiel Economie Circulaire***

**Audrey MARTIEL PASSAMA**  
**Ingénieur Economie circulaire**  
**ADEME Direction Régionale Occitanie**  
**site de Toulouse**



## Les référentiels

- **Référentiel économie circulaire**

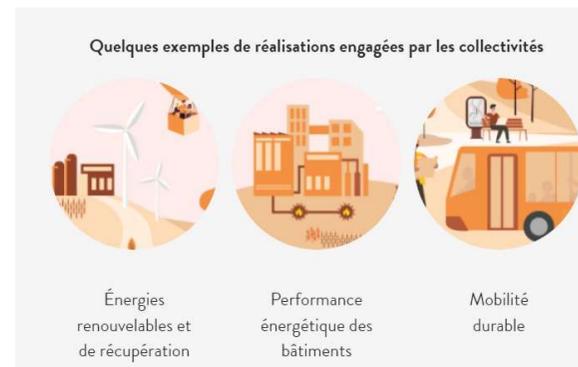
Support pour développer la politique économie circulaire et animer une dynamique sur les territoires allant bien au-delà des compétences classiques « déchets » des collectivités.

Référentiel du label accessible gratuitement, même sans candidater au label  
S'adresse aux collectivités et syndicats avec des compétences collecte, traitement et/ou développement économique, mais s'adresse également à tous ceux qui souhaitent s'en inspirer.

Vidéo à consulter : [https://youtu.be/gAc\\_B6j1qcY](https://youtu.be/gAc_B6j1qcY)

- **Référentiel Climat-Air-Energie**

Ancien Cit'ergie avec l'appui de conseillers pour compléter l'évaluation et mesurer la performance Climat – Air – Énergie des collectivités, en plus des critères qualitatifs



# Le Référentiel Economie Circulaire

## 5 axes, 21 actions et plus de 80 sous actions

### Axe 1 : Stratégie ECI et inscription dans le territoire 90 points

- 1.1. Stratégie globale et portage
- 1.2. Démarche transversale
- 1.3. Suivi et évaluation



### Axe 4 : Outils financiers du changement de comportement 60 points

- 4.1. Connaissance des coûts
- 4.2. Financement incitatif
- 4.3. Outils financiers pour les autres acteurs

### Axe 2 : Prévention collecte et valorisation des déchets 80 points

- 2.1. PLPDMA
- 2.2. Efficience de la collecte
- 2.3. Valorisation des déchets
- 2.4. Impacts environnementaux et sociaux
- 2.5 Lien entre acteurs éco sur les déchets

### Axe 5 : Coopération et engagement 90 points

- 5.1. Actions dirigées vers les grand public et les associations
- 5.2. Vers les autres collectivités
- 5.3 Vers les acteurs éco

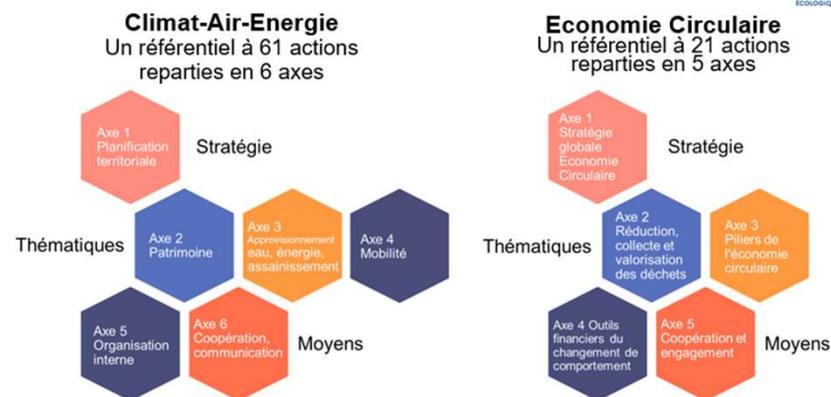
### Axe 3 : Autres piliers de l'ECi 180 points

- 3.1. Développement des filières à enjeu
- 3.2. Achats responsables
- 3.3. Consommation responsable
- 3.4 Éco-conception
- 3.5 EIT
- 3.6 EFC
- 3.7 Recherche et innovation

# Programme Territoire Engagé Transition Ecologique

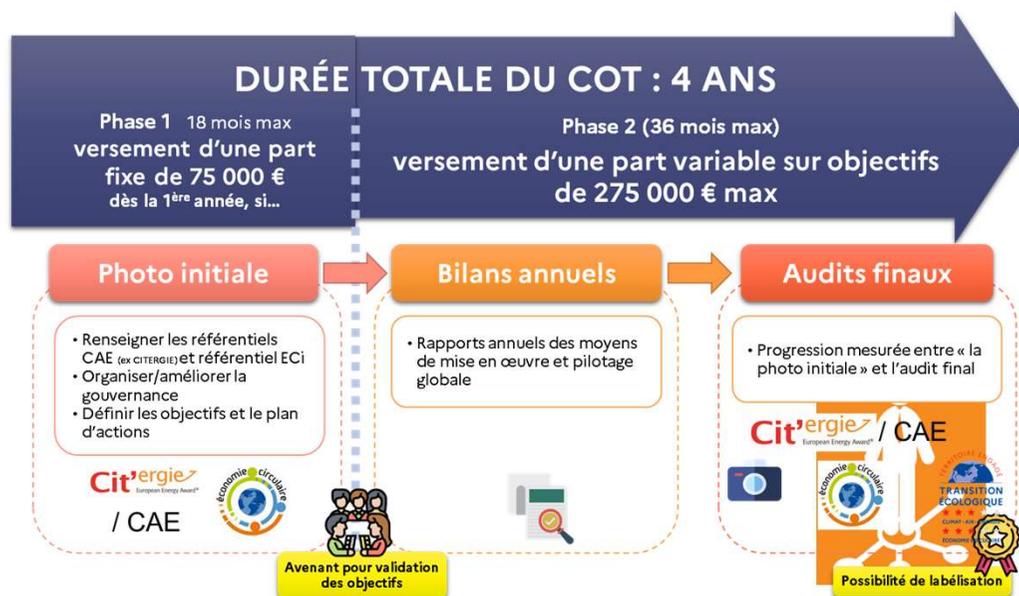
## Objectifs :

- Afficher des politiques locales de transition économique / écologique / énergétique en favorisant les actions les plus « performantes » pour le territoire
- Se donner les moyens de ses ambitions sur les 3 prochaines années
- Mesurer l'effort via des référentiels
- Mettre en valeur l'action territoriale par une double labellisation reconnue internationalement





# Les Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT)



## Exemples d'indicateurs régionaux

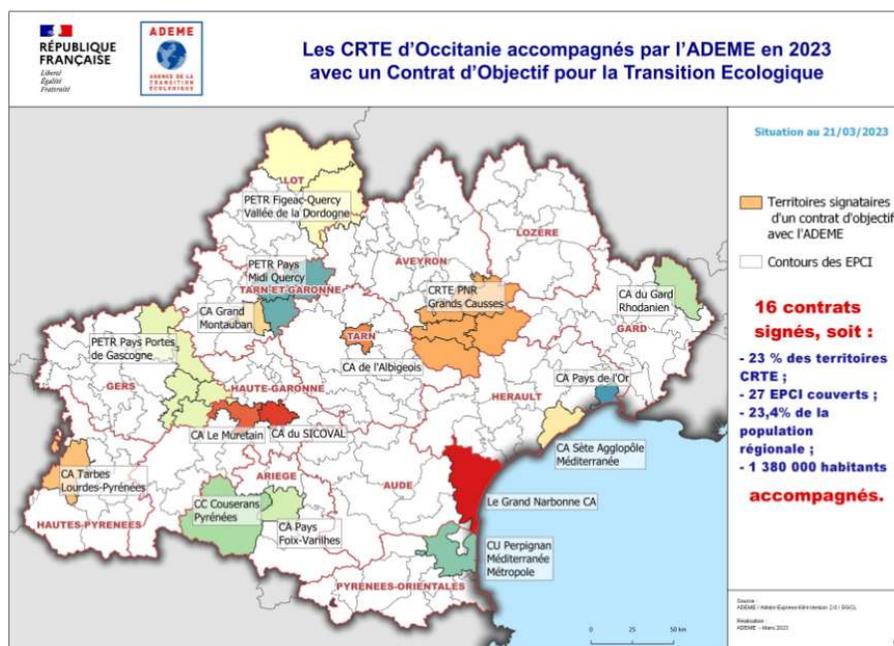
Adaptation au changement climatique	Définir une stratégie globale dans le cadre de la démarche « TACCT »
Energies renouvelables	Schéma directeur des ENR / charte
Commande publique	Développer les achats publics durables
Ecologie industrielle territoriale	Nombre de synergies mises en place

# Le label dans les étoiles : 5 niveaux

selon les compétences de la collectivité



## Les COT en Occitanie



**16 COT et 4 COT en cours fin 2023 en Occitanie**

# Les Territoires Engagés en Occitanie

## En chiffres :

- 37 territoires engagés au total dont : :
  - 32 engagés dans ECi
  - 34 engagés dans CAE
 (29 EPCI engagés ECi et CAE)

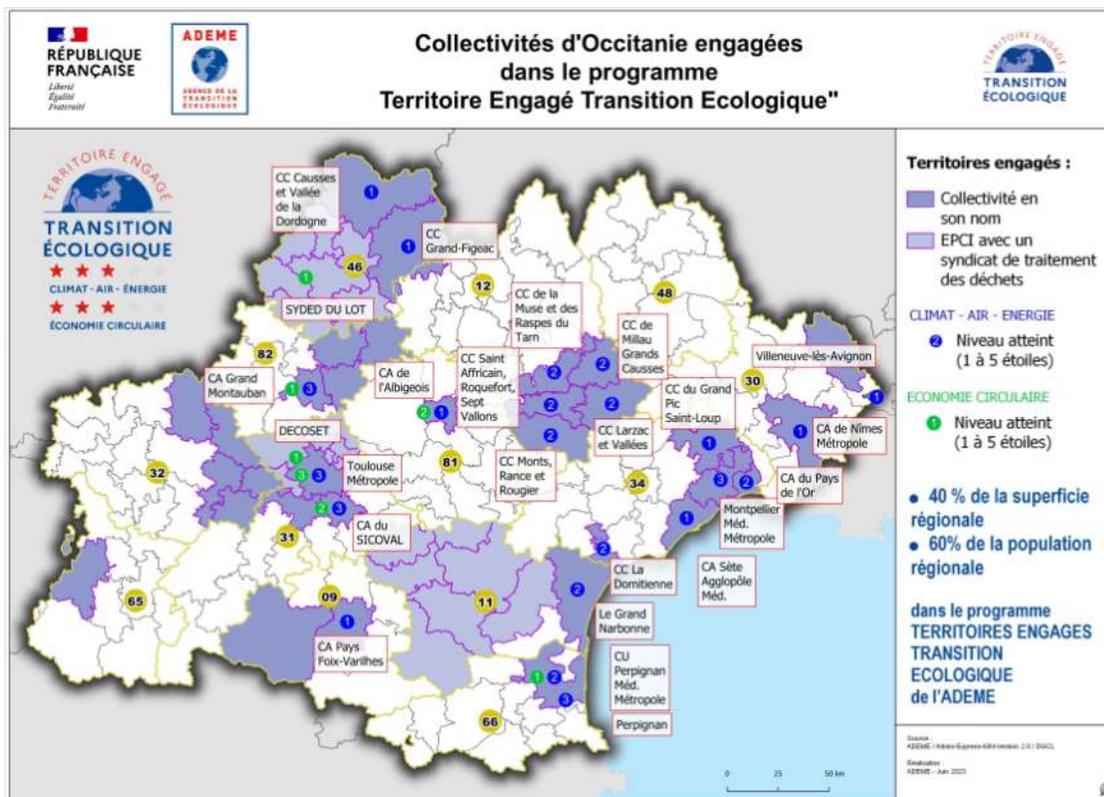
...mais aussi :

- 3 Syndicats de traitement des déchets
- 4 territoires de projet (PETR/ PNR)

- ★ ECi : 4 territoires
- ★★ ECi : 2 territoires 7 territoires
- ★★★ ECi : 1 territoire
- ★ CAE : 8 territoires
- ★★ CAE : 9 territoires 22 territoires
- ★★★ CAE : 5 territoires

5 territoires étoilés ECi et CAE

Forum Economie Circulaire 14/11/2023 à Gruissan – ADEME Occitanie



au national: 489 territoires engagés (360 labellisés)  
372 EPCI (30%), 99 communes, 18 syndicats

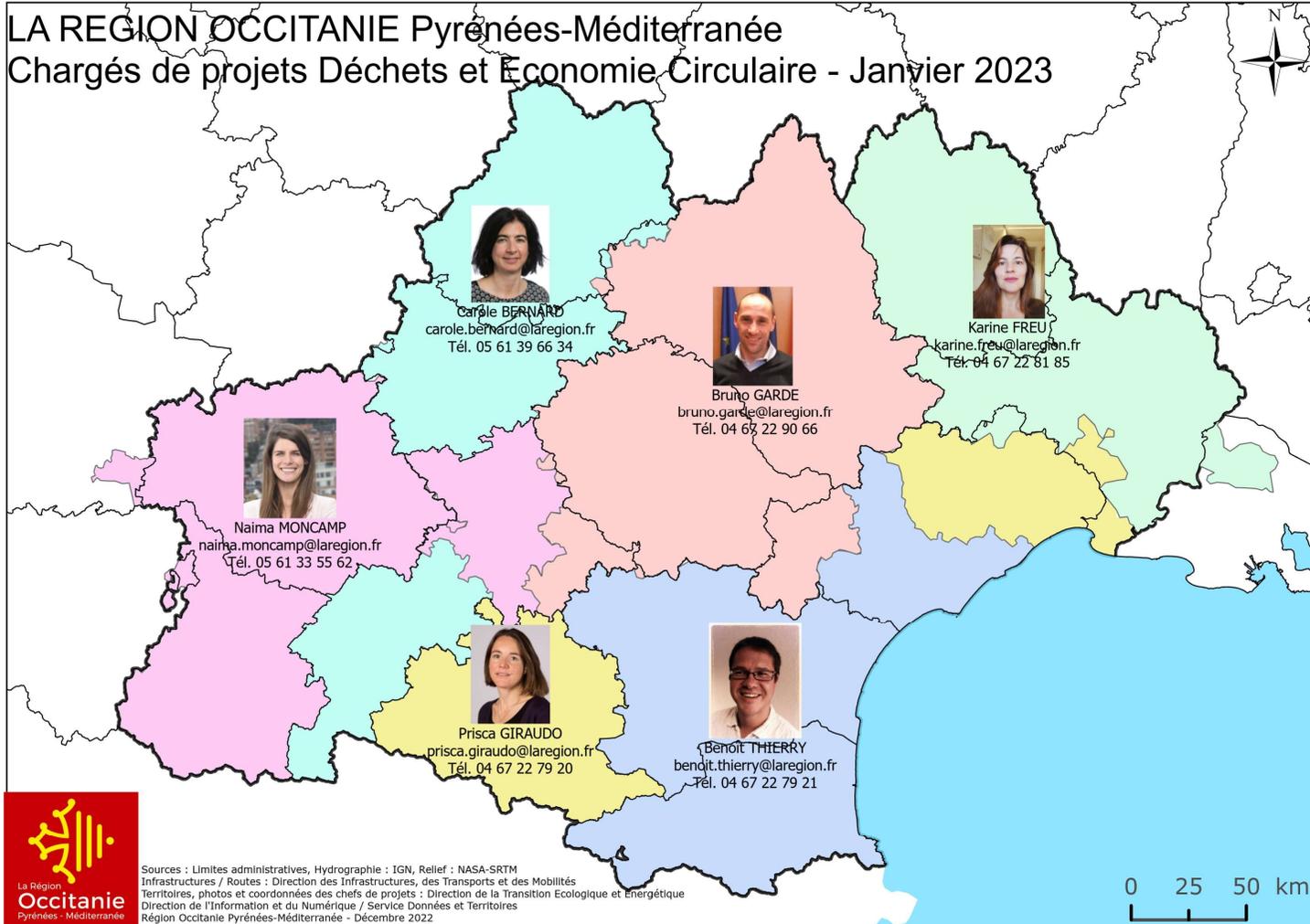


**« Comment élaborer une stratégie pour l'économie circulaire ? »**



# LA REGION OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée

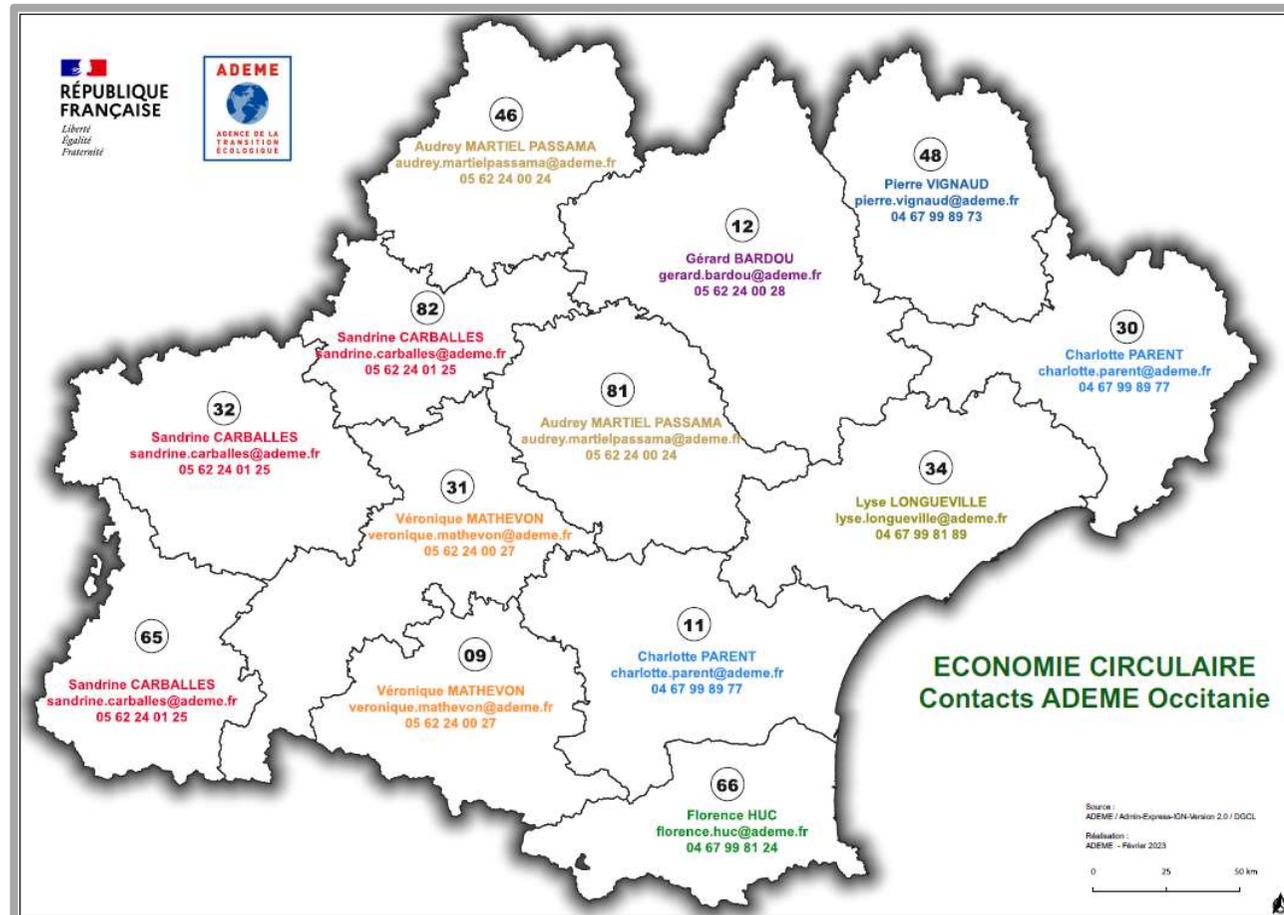
## Chargés de projets Déchets et Economie Circulaire - Janvier 2023



Sources : Limites administratives, Hydrographie : IGN, Relief : NASA-SRTM  
Infrastructures / Routes : Direction des Infrastructures, des Transports et des Mobilités  
Territoires, photos et coordonnées des chefs de projets : Direction de la Transition Ecologique et Energétique  
Direction de l'Information et du Numérique / Service Données et Territoires  
Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée - Décembre 2022



## Contacts et liens utiles





**Merci pour votre participation !**

